

# Procès-verbal du CA 2020

## Unités de références

### Rencontre du 8 juin 2020

Présences: Colette Marcil, Gérald Perreault et Luciano Pernice

Les unités de références introduit dans le projet de loi 141 et précisé dans le projet de loi 41 permet aux assureurs de faire la distinction entre les éléments d'origine de l'unité en copropriété et ses améliorations.

La crise sanitaire a grandement compliqué notre tâche alors que l'on prévoyait faire la tournée de toutes les unités. Un comité avait été formé afin de visiter les 120 unités à compter du début mars. Cette étape est reportée pour le moment. Après près de deux mois de confinement, ce n'est que le 5 mai que l'on a pu bénéficier d'un accommodement. **La description peut maintenant être adoptée par le conseil d'administration dans un premier temps, avant d'être ratifiée ou modifiée à la prochaine assemblée des copropriétaires.**

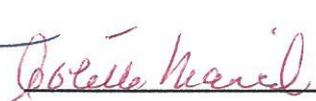
La date limite pour approuver les unités de références est le 13 juin 2020.

**2020.06.08. Il est résolu d'adopter les unités de références suivantes : 01, 01CC, 02, 02CC, 03, 03CC, 04, 04CC, 05, 05CC, 06, 06CC, 07, 07CC, 08, 08CC, 09, 09CC, 10, 10CC- Unités de références 15 des Émeraudes**

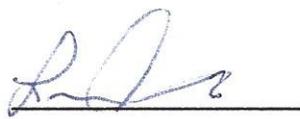
**Adopté à l'unanimité le 8 juin 2020**



Gérald Perreault,  
Président



Colette Marcil,  
Vice-présidente



Luciano Pernice,  
Secrétaire